

Annexe - Programme d'enseignement moral et civique de l'école et du collège (cycles 2, 3 et 4)

Les finalités de l'enseignement moral et civique

L'enseignement moral et civique poursuit trois finalités qui sont intimement liées entre elles.

1) Respecter autrui

La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. L'adjectif « *moral* » de l'enseignement moral et civique renvoie au projet d'une appropriation par l'élève de principes garantissant le respect d'autrui. Cette morale repose sur la conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine, qu'il s'agisse de soi ou des autres, et nécessite l'existence d'un cadre définissant les droits et devoirs de chacun.

Respecter autrui, c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité. C'est aussi respecter ses convictions philosophiques et religieuses, ce que permet la laïcité.

2) Acquérir et partager les valeurs de la République

Le Code de l'éducation affirme « qu'outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République » (article L 111-1). Cette mission est réaffirmée dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : « L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays ».

Les valeurs et principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, en même temps qu'ils protègent la liberté de chaque citoyen. Les transmettre et les faire partager est une œuvre d'intégration républicaine ; ces valeurs et principes relient la France à la communauté des nations démocratiques, à l'échelle européenne comme à l'échelle mondiale.

Les quatre valeurs et principes majeurs de la République française sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. S'en déduisent la solidarité, l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que le refus de toutes les formes de discriminations. L'enseignement moral et civique porte sur ces principes et valeurs, qui sont nécessaires à la vie commune dans une société démocratique et constituent un bien commun s'actualisant au fil des débats dont se nourrit la République.

3) Construire une culture civique

La conception républicaine de la citoyenneté insiste à la fois sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à la communauté politique formée autour des valeurs et principes de la République. Elle signale l'importance de la loi et du droit, tout en étant ouverte à l'éthique de la discussion qui caractérise l'espace démocratique.

Elle trouve son expression dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, selon lequel l'École « permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen ».

La culture civique portée par l'enseignement moral et civique articule quatre domaines : la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement.

La culture de la sensibilité permet d'identifier et d'exprimer ce que l'on ressent, comme de comprendre ce que ressentent les autres. Elle permet de se mettre à la place de l'autre.



- La culture de la règle et du droit unit le respect des règles de la vie commune et la compréhension du sens de ces règles. Elle conduit progressivement à une culture juridique et suppose la connaissance de la loi.
- La culture du jugement est une culture du discernement. Sur le plan éthique, le jugement s'exerce à partir d'une compréhension des enjeux et des éventuels conflits de valeurs ; sur le plan intellectuel, il s'agit de développer l'esprit critique des élèves, et en particulier de leur apprendre à s'informer de manière éclairée.
- La culture de l'engagement favorise l'action collective, la prise de responsabilités et l'initiative. Elle développe chez l'élève le sens de la responsabilité par rapport à lui-même et par rapport aux autres et à la nation.

Cette culture civique irrigue l'ensemble des enseignements, elle est au cœur de la vie de l'école et de l'établissement, elle est portée par certaines des actions qui mettent les élèves au contact de la société.

Modalités pratiques et méthodes de l'enseignement moral et civique

L'enseignement moral et civique articule des valeurs, des savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques, etc.) et des pratiques. Il requiert l'acquisition de connaissances et de compétences dans les quatre domaines de la culture civique et donne lieu à des traces écrites et à une évaluation.

L'enseignement moral et civique s'effectue, chaque fois que possible, à partir de l'analyse de situations concrètes. La discussion réglée et le débat argumenté ont une place de premier choix pour permettre aux élèves de comprendre, d'éprouver et de mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique. Ils comportent une prise d'informations selon les modalités choisies par le professeur, un échange d'arguments dans un cadre défini et un retour sur les acquis permettant une trace écrite ou une formalisation.

L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux travaux qui placent les élèves en situation de coopération et de mutualisation favorisant les échanges d'arguments et la confrontation des idées.

L'enseignant exerce sa responsabilité pédagogique dans les choix de mise en œuvre en les adaptant à ses objectifs et à ses élèves.

L'enseignement moral et civique dispose réglementairement d'un horaire dédié permettant une mise en œuvre pédagogique au service de ses finalités.



Compétences travaillées du cycle 2 au cycle 4

Culture de la sensibilité

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments
- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie
- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres
- Accepter les différences
- Être capable de coopérer
- Se sentir membre d'une collectivité

Culture de la règle et du droit

- Respecter les règles communes
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques
- Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs

Culture du jugement

- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique
- Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé
- S'informer de manière rigoureuse
- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général
- Avoir le sens de l'intérêt général

Culture de l'engagement

- Être responsable de ses propres engagements
- Être responsable envers autrui
- S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement
- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique
- Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche



Cycle 2

Respecter autrui

Attendus de fin de cycle

- Respecter autrui:

Accepter et respecter les différences

Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres

Adopter un comportement responsable par rapport à soi et à autrui

Adapter sa tenue, son langage et son attitude au contexte scolaire

Savoir écouter autrui

- Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés

Tout au long du cycle, le respect par les élèves des adultes et des pairs fait l'objet d'une attention particulière, notamment pour lutter contre toute atteinte à la personne d'autrui. Les élèves doivent adapter leur tenue, leur langage et leur comportement au contexte scolaire. Ils respectent les biens personnels et collectifs dans la classe et dans l'école. Ils sont sensibilisés à la notion de bien commun. Ils adoptent un comportement responsable envers eux-mêmes, envers autrui et envers l'environnement immédiat et plus lointain. Dans des situations concrètes, ils sont invités à prendre et à respecter des engagements moraux.

Connaissances et compétences associées	Objets d'enseignement
Le respect d'autrui	
Respecter autrui, accepter et respecter les différences	Le respect des adultes et des pairs Le respect des autres dans leur diversité : - la conscience de la diversité des croyances et des convictions - les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, handicap, harcèlement, etc.)
Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres	L'engagement moral : la notion de promesse
Adopter un comportement responsable par rapport à soi et à autrui	Le soin des biens personnels et collectifs Le respect de sa sécurité et celle des autres par la conformité aux règles de prudence Le secours à autrui, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS)
Adapter sa tenue, son langage et son attitude au contexte scolaire; se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur	Le soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain Le soin du langage : langage de la politesse Initiation à la distinction des niveaux de langue
S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie Accepter le point de vue des autres	Construction du point de vue et capacité à reconnaître celui de l'autre dans le cadre de chaque discussion réglée



Identifier et partager des émotions et des sentiments	
Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments	Expérience de la diversité des expressions des émotions et des sentiments dans des situations d'enseignement
Connaître le vocabulaire des sentiments et des émotions abordés en situation d'enseignement	Connaissance et reconnaissance des émotions de base (peur, colère, tristesse, joie)

Acquérir et partager les valeurs de la République

Attendus de fin de cycle

- Respecter les règles de la vie collective
- Connaître les valeurs, les principes et les symboles de la République française : le drapeau, l'hymne national, les monuments, la fête nationale
- Accéder à une première connaissance des cadres d'une société démocratique

Tout au long du cycle 2, dans la continuité du cycle 1, les élèves sont amenés à respecter et appliquer les règles communes. Ils doivent connaître le règlement intérieur de l'école et les sanctions qu'il prévoit. La connaissance des droits et des devoirs s'applique également à la charte d'usage du numérique. Ils accèdent à une première connaissance du vocabulaire de la règle et du droit.

Une initiation au Code de la route est engagée dès le début du cycle.

Les valeurs, principes et symboles de la République française sont enseignés tout au long du cycle : les élèves doivent aborder régulièrement ces notions afin d'accéder à une première connaissance des cadres d'une société démocratique, fondée sur les droits de l'Homme, du citoyen et de l'enfant. Les élèves devront donc avoir abordé à la fin du cycle la Convention internationale des droits de l'enfant et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. On portera particulièrement attention à l'égalité fille-garçon.

Connaissances et compétences associées	Objets d'enseignement
Respecter les règles de la vie collective	
Appliquer et accepter les règles communes	Les règles de vie de la classe et de l'école (le règlement intérieur, la charte d'usage du numérique à
Comprendre qu'il existe une gradation des sanctions et	l'école) ; les sanctions
que la sanction est éducative (accompagnement,	Initiation au vocabulaire de la règle et du droit (règle,
réparation)	règlement, loi)
	Les droits de l'enfant : première approche de la
Comprendre que la règle commune peut interdire,	Convention internationale des droits de l'enfant
obliger, mais aussi autoriser	Initiation au Code de la route, en lien avec
	l'attestation de première éducation à la route (Aper)



Connaître les valeurs, les principes et les symboles de la République française	
Identifier les symboles de la République	Les symboles de la République française : le drapeau, l'hymne national, les monuments, la fête nationale La devise de la République française : Liberté, Égalité, Fraternité
Connaître les valeurs et les principes de la République française	Les valeurs et principes : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité L'égalité entre les filles et les garçons Le français, langue de la République ; son rayonnement international
Aborder la laïcité comme liberté de croire ou de ne pas croire	Initiation aux différences entre croire et savoir
Accéder à une première connaissance des cadres d'une société démocratique	
Identifier des droits de l'Homme et du citoyen	Les droits et les devoirs : de la personne, de l'élève, du citoyen (initiation), la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 Le droit de vote et le suffrage universel L'égalité de droit entre les femmes et les hommes La Convention internationale des droits de l'enfant
Commencer à comprendre l'organisation de la République	La commune : le maire et les conseillers municipaux Le territoire national : le département, la région Le président de la République ; le Premier ministre ; le Gouvernement



Construire une culture civique

Attendus de fin de cycle

- Participer et prendre sa place dans un groupe
- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt général
- Écouter autrui et produire un point de vue argumenté

Tout au long du cycle, l'engagement des élèves dans la classe et dans l'école prend appui sur la coopération dans l'objectif de réaliser un projet collectif, sur leur implication dans la vie scolaire et leur participation à des actions éducatives et à des journées mémorielles.

Les élèves apprennent progressivement à différencier l'intérêt particulier de l'intérêt général dans des situations concrètes.

Le développement des aptitudes au discernement et à la réflexion critique prend appui sur l'éducation aux médias et à l'information et sur la discussion réglée.

Dans le cadre de la discussion réglée, les élèves sont invités à argumenter, notamment autour des notions de préjugé et de stéréotype.

Connaissances et compétences associées	Objets d'enseignement
Commaissances et competences associees	Objets a enseignement
L'engagement dans la classe et dans l'école	
Coopérer en vue d'un objectif commun	Réalisation d'un projet collectif
S'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances)	Le rôle et le fonctionnement du conseil d'élèves
Développer le sens de l'intérêt général	
Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général	La notion de bien commun dans la classe et dans l'école Initiation au développement durable
Construire l'esprit critique	
Apprendre à s'informer	Observer, lire, identifier des éléments d'informations sur des supports variés
Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui et accepter le point de vue des autres, formuler un point de vue	Connaissance de quelques structures simples de l'argumentation (connecteurs et lexique) Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord)
Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique	Les préjugés et les stéréotypes



Cycle 3

Respecter autrui

Attendus de fin de cycle

- Respecter autrui:

Accepter et respecter les différences dans son rapport à l'altérité et à l'autre

Avoir conscience de sa responsabilité individuelle

Adopter une attitude et un langage adaptés dans le rapport aux autres

Tenir compte du point de vue des autres

- Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés, mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression

Tout au long du cycle 3, le respect par les élèves des adultes et des pairs fait l'objet d'une attention particulière, notamment les atteintes à la personne d'autrui. Les élèves doivent adapter leur attitude, leur langage et leur comportement au contexte scolaire. Ils respectent les biens personnels et collectifs dans la classe, dans l'école et l'établissement. Ils comprennent la notion de bien commun. Ils adoptent un comportement responsable envers eux-mêmes, envers autrui et envers l'environnement immédiat et plus lointain. Dans des situations concrètes, ils sont invités à comprendre la valeur de l'engagement moral. Dès lors qu'ils disposent d'un accès individuel aux outils numériques de l'école et l'établissement, les élèves sont invités à utiliser le numérique de manière responsable, conformément au cadre donné par la charte d'usage du numérique. Ils sont sensibilisés aux enjeux et aux dangers relatifs à l'usage des réseaux sociaux.



Connaissances et compétences associées	Objets d'enseignement
Le respect d'autrui	
Respecter autrui et accepter les différences	Le respect des autres dans leur diversité : les atteintes à
Respect des différences	la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement, etc.) Le respect de la diversité des croyances et des
Les préjugés et les stéréotypes	convictions Situations à aborder : racisme, antisémitisme, sexisme,
L'intégrité de la personne	xénophobie, homophobie, handicap, harcèlement
Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres	L'engagement moral : la promesse, la loyauté
Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude	Le secours à autrui, en lien avec l'attestation « apprendre à porter secours » (APS) Le respect par le langage : les règles de civilité et de la politesse Le respect du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain Le respect des biens personnels et collectifs Le respect de sa sécurité et celle des autres par la conformité aux règles de prudence
Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage du numérique et des réseaux sociaux	L'usage responsable du numérique en lien avec la charte d'usage du numérique
La notion de bien commun Avoir conscience de sa responsabilité individuelle	La notion de bien commun dans la classe, l'école, l'établissement et la société
Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres	
Savoir identifier les points d'accord et les points de désaccord Respecter le droit des autres à exprimer leur opinion Aborder la notion de tolérance	Identifier points d'accord et de désaccord dans le cadre de chaque discussion réglée
Identifier et exprimer les émotions et les sentiments	
Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations d'enseignement	La diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques, etc.) Des émotions partagées et régulées à propos d'objets diversifiés: textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe Les règles de la communication
Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression	Le vocabulaire des sentiments et des émotions

Acquérir et partager les valeurs de la République

© Ministère de l'Éducation nationale > www.education.gouv.fr



Attendus de fin de cycle

- Comprendre les notions de droits, de devoirs et de règles, pour les appliquer et les accepter
- Connaître les valeurs, les principes et les symboles de la République française, de l'Union européenne et des sociétés démocratiques
- Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique

Tout au long du cycle 3, les élèves sont amenés à respecter, appliquer et comprendre les règles communes. Ils connaissent le règlement intérieur de l'école, des établissements et les sanctions qui sont appliquées. Cette connaissance des droits et des devoirs s'applique également à la charte du numérique. Ils approfondissent leur première connaissance du vocabulaire de la règle et du droit à partir d'exemples concrets.

Une initiation au Code de la route est poursuivie dans la continuité du cycle 2.

Les valeurs, principes et symboles de la République française sont enseignés tout au long du cycle : les élèves doivent aborder régulièrement ces notions afin d'accéder à une connaissance des cadres d'une société démocratique, aux fondements de la V^e République et de l'Union européenne. On portera particulièrement attention à l'égalité fille-garçon.

Connaissances et compétences associées	Objets d'enseignement
Comprendre que la vie collective implique le respect de règles	La notion de collectivité (classe, école ou établissement, commune, etc.)
Comprendre les notions de droits, de devoirs, et de règles, pour les appliquer et les accepter dans la classe, l'établissement et la Cité.	Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, la charte numérique, le sens des sanctions
Aborder les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen	Les droits de l'enfant : la Convention internationale des droits de l'enfant
Aborder le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi)	Les codes : initiation au Code de la route, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper) ; Code civil, Code pénal



Connaître les valeurs, principes et symboles de la République française, de l'Union européenne et des sociétés démocratiques	Les valeurs et symboles de la République française et de l'Union européenne
Comprendre le sens des symboles de la République	La devise de la République (Liberté, Égalité, Fraternité), l'hymne national, le drapeau, la fête nationale
Identifier et comprendre les principes et les valeurs de la République et de l'Union européenne	Les valeurs et principe : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité
Définir la liberté individuelle	Les libertés fondamentales
Définir l'égalité en droit	L'égalité des droits et la notion de discrimination Le droit à l'éducation L'égalité entre les filles et les garçons
Expliquer par des mots simples la fraternité et la solidarité	La fraternité dans la devise républicaine comme idéal de cohésion sociale La solidarité individuelle et collective. Le rôle de l'impôt, de l'État et des associations dans la solidarité
Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui	La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l'École
Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique	
Connaître le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits	La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et la Déclaration universelle des droits de l'homme. La Convention européenne des droits de l'homme La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Avoir une première approche des institutions

Les institutions à travers leurs textes fondateurs et leur histoire.

La Convention internationale des droits de l'enfant

Le vocabulaire des institutions

Aborder la notion de citoyenneté par des mots simples à différentes échelles

La notion de citoyenneté nationale et européenne La citoyenneté municipale : comprendre les différents domaines d'action de la commune Les principes de la démocratie représentative en France et en Europe Le vote et la notion de représentation dans la classe

et dans l'établissement



Construire une culture civique

Attendus de fin de cycle

- Se positionner comme membre de la collectivité
- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique
- Exercer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement
- Écouter autrui et justifier un point de vue au cours d'une conversation, d'un débat ou d'un dialogue

Tout au long du cycle 3, l'engagement des élèves dans la classe, dans l'école ou dans l'établissement prend appui sur la coopération dans l'objectif de réaliser un projet collectif, sur leur implication dans la vie scolaire et leur participation à des actions. Il convient de créer les conditions de l'expérimentation de l'engagement dans la classe, dans l'école et dans l'établissement. L'articulation entre l'enseignement moral et civique et les journées éducatives, les semaines d'actions, les journées mémorielles, les concours scolaires, offre des possibilités aux enseignants de proposer des situations pratiques aux élèves.

Les élèves apprennent progressivement à distinguer l'intérêt particulier de l'intérêt général dans des situations concrètes.

Le développement des aptitudes au discernement et à la réflexion critique prend appui sur l'éducation aux médias et à l'information (Émi) et sur la discussion réglée.

Connaissances et compétences associées	Objets d'enseignement
Comprendre et expérimenter l'engagement dans la classe, dans l'école et dans l'établissement	L'engagement moral (la confiance, la promesse, la loyauté, l'entraide, la solidarité)
S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national, etc.)	Prendre des initiatives, élaborer et présenter des propositions dans les instances de l'école ou de l'établissement
Pouvoir expliquer ses choix et ses actes	La participation démocratique Le vote Les acteurs locaux et la citoyenneté
Savoir participer et prendre sa place dans un groupe Coopérer dans le cadre des projets et des travaux de groupes	Savoir travailler en respectant les règles de la coopération
Comprendre le sens de l'intérêt général	
Comprendre la notion de bien commun dans la classe, l'école, l'établissement et la société	Les valeurs personnelles et collectives Le sens républicain de la nation
Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif	La nation et l'intérêt général comme distinct de la somme des intérêts particuliers La solidarité individuelle et collective nationale ou internationale (catastrophes naturelles, risques, intergénérationnel)
Exercer sa capacité à choisir de manière responsable	La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement, de la santé



Exercer son jugement, construire l'esprit critique

S'informer de manière rigoureuse

Réfléchir à la confiance à accorder à une source, un émetteur d'informations

Collecter l'information

Distinguer ce qui relève de l'exposé des faits de ce qui relève de l'expression d'un point de vue.

Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue

Développer le discernement éthique

Observer, lire, identifier des éléments d'informations sur des supports variés (images fixes ou animées, textes, documents sonores, accessibles en ligne et hors ligne) et s'interroger sur la confiance à accorder à des sources différentes

Le jugement critique : traitement de l'information et éducation aux médias

Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord, etc.) La justification d'un choix personnel dans le cadre d'une argumentation

Approche de l'argumentation

La distinction entre savoirs vérifiés et opinions personnelles

Réflexion à partir de situations fictionnelles : identification des valeurs en tension et discussion réglée sur les choix



Cycle 4

Respecter autrui

Attendus de fin de cycle

- Identifier, comprendre les différents sentiments, leurs registres d'expression pour développer, en les exprimant et en les régulant, ses émotions et ses sentiments permettant une capacité d'écoute et d'empathie
- Prendre conscience du rapport de soi aux autres et savoir accepter des différences en ayant conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine
- Comprendre en situation le rôle de la loi et des règles dans un cadre qui définit les droits et devoirs de chacun.
- Savoir identifier, rechercher les composantes et les critères de validité des jugements moraux
- Être capable de confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé tout en développant des aptitudes au discernement et à la réflexion critique

Au cycle 4, le travail autour de l'expression des sentiments et de leurs registres d'expression se poursuit en continuité du cycle 3. La capacité d'écoute et d'empathie est à mobiliser sur les situations d'étude selon les modalités choisies par l'enseignant. Le travail se conduit en situation, il ne peut avoir comme seul objet la recherche d'émotions. L'identification et la compréhension de la prise de décision comme de la responsabilité de ses paroles, de ses actes sont à mobiliser sur l'ensemble du cycle comme questionnement ou grille d'analyse des objets étudiés. L'exercice du jugement moral s'appuie sur les questions étudiées. Il se pratique en situation dans des discussions réglées ou des débats réglés pour confronter ses jugements à ceux des autres et favoriser les aptitudes au discernement, ainsi qu'à la réflexion critique.

Connaissances et compétences	Objets d'enseignement
Construire le respect de soi	
Définir ce qu'est le respect	La notion de respect
Se connaître soi-même et prendre une décision	La prise de décision individuelle, face ou dans un groupe par la question des addictions, la mise en danger (des liens sont possibles avec le parcours éducatif de santé et l'éducation affective et sexuelle)
Identifier les composantes d'une identité	L'identité personnelle ; l'identité légale, en incluant l'identité numérique
Comprendre la notion de droits et de devoirs pour un individu	La responsabilité individuelle et la responsabilité légale



Respect d'autrui	
Comprendre que l'aspiration personnelle à la liberté suppose de reconnaître celle d'autrui	Autrui est égal à soi en dignité
Comprendre le rapport à l'autre, le respect de l'autre, par le respect des différences	Les différentes formes de discrimination : raciales, antisémites, religieuses, xénophobes, sexistes, homophobes, transphobes, etc.
Distinguer une inégalité d'une discrimination et comprendre les mécanismes de l'exclusion	Le harcèlement en situation scolaire, sur Internet et les réseaux sociaux
Savoir identifier les formes de discrimination	La dignité humaine et l'intégrité de la personne. Le rôle du défenseur des droits
Comprendre les notions de droits et de devoirs des individus dans une société	Le principe de laïcité et l'expression des convictions philosophiques et religieuses
Appréhender en situation que des valeurs de la République peuvent entrer en tension	Situations de mise en tension des valeurs de la République
La morale et l'éthique	
Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments moraux	Exprimer des sentiments moraux à partir de questionnements ou de supports variés et les confronter avec ceux des autres
Savoir expliquer ses choix et ses actes, prendre conscience de sa responsabilité	L'acteur et le rôle du témoin dans des situations diverses. Comment le témoin muet devient complice (harcèlement, discrimination), non-assistance à personne en danger
Savoir identifier une éthique personnelle et une déontologie professionnelle	Prise de décision du juge, du médecin
Le rôle de la loi dans une société	
Définir et comprendre le rôle d'une loi et d'un règlement	La liberté, principe premier dans le droit français et le rôle de protection de la loi Les valeurs et les principes qui régissent le règlement de l'établissement et les textes qui organisent la vie éducative
Identifier les grandes étapes du parcours d'une loi dans la République française	De la proposition à la loi : exemple de lois éthiques, morales ou sociétales dans leur contexte de construction et d'adoption
Connaître les principaux droits sociaux	Le respect du droit de propriété La protection contre les risques sociaux, le droit du travail, le droit de grève, la liberté syndicale
Comprendre comment se rend la justice, le rapport à la loi	Le droit et la jurisprudence, les acteurs de la justice Exemple de la justice des mineurs
Droit national et droit international	Droit national et droit international, les traités internationaux



Acquérir et partager les valeurs de la République

Attendus de fin de cycle

- Intégrer le rapport entre les règles et les valeurs pour comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- Connaître et comprendre le fondement des principes et des valeurs de la République française et des sociétés démocratiques
- Comprendre que l'action politique met en jeu les valeurs en démocratie
- Reconnaître et identifier ce qui permet de se sentir membre d'une communauté et qui favorise la cohésion sociale

Au cycle 4, la connaissance des valeurs et principes de la République est approfondie : l'élève comprend par une réflexion en situation comment ils peuvent être mis en tension. Il saisit comment ils peuvent être structurants pour l'action de l'État, la notion de nation et la diversité des appartenances sont abordées. L'ensemble du cycle présente les différents moyens d'expression du citoyen.

Connaissances et compétences	Objets d'enseignement
Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne	La citoyenneté française et la citoyenneté européenne : principes, valeurs, symboles
Connaître les symboles et la symbolique : de la République française de l'Union européenne	Le drapeau, l'hymne national, la fête nationale, les monuments, la langue française Le drapeau, l'hymne européen, la journée du 9 mai
Connaître les valeurs et principes de la République française	
Identifier et reconnaître les libertés fondamentales et les droits fondamentaux de la personne	Les libertés de conscience, d'expression, d'association, de presse
Expliquer les différentes dimensions de l'égalité	Les expressions littéraires et artistiques et connaissance historique de l'aspiration à la liberté L'égalité et la non-discrimination, l'égalité fillegarçon
Comprendre les enjeux de la laïcité	Les principes de la laïcité : liberté de conscience et égalité des citoyens Les lois scolaires – la loi de 1905 – la loi de 2004
Comprendre les grands principes des sociétés démocratiques	
Définir les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme	Les différentes déclarations des Droits de l'homme Le statut juridique de l'enfant
Comprendre que la reconnaissance des libertés est le fondement de la démocratie	Travailler sur la liberté de la presse et la liberté d'expression Aborder les enjeux de la liberté de la presse. Mener une réflexion sur la place et la diversité des médias dans la vie sociale et politique
Connaître les modalités de l'expression du citoyen	Aborder les différentes dimensions de l'expression du citoyen : vote, expression des tensions, réseaux sociaux, association



Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique

Identifier les principes d'un État démocratique et leurs traductions dans les régimes politiques démocratiques

Savoir définir et reconnaître une démocratie

Comprendre ce qu'est un État (avec ses fonctions régaliennes) et l'État de droit

Comprendre que des valeurs de la République peuvent entrer en tension

Identifier et comprendre la notion de nation et ses composantes

Comprendre la diversité des sentiments d'appartenance civiques, sociaux, culturels, religieux

L'existence d'une Constitution qui définit et protège les droits et les libertés des citoyens et habitants d'un pays ainsi que l'organisation des institutions

S'appuyer sur l'étude des institutions de la V^e République

Identification des formes de l'expression démocratique pour comprendre le pluralisme démocratique par la liberté de l'expression et le pluralisme politique

La prise de décision et le respect de la règle majoritaire

La consultation et les modalités de consultation du peuple : du vote à la démocratie participative

Les fonctions régaliennes : défense, diplomatie, justice, police et fiscalité

Le fonctionnement de l'État : décentralisation, déconcentration

Comprendre à partir d'exemples les tensions entre la liberté et l'égalité

Faire saisir la composante de la définition de la nation, sa construction

Réfléchir sur la différence entre nation, nationalité et identité nationale en lien avec le sentiment d'appartenance à l'échelle d'un État

Le sentiment d'appartenance au destin commun de l'humanité

La francophonie

Des temps particuliers peuvent être mobilisés : l'Union sacrée, la Libération, les journées mémorielles : 11 novembre, 8 mai, 10 mai, 27 janvier



Construire une culture civique

Attendus de fin de cycle

- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres dans une discussion réglée ou un débat réglé
- Développer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement et différencier son intérêt particulier de l'intérêt général
- Être responsable par rapport à ses propres engagements notamment en coopérant à un travail de groupe
- Construire le sentiment d'appartenance à la collectivité
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- S'engager et assumer des responsabilités dans l'établissement et prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique, sociale et écologique
- Avoir conscience des droits et des devoirs de l'individu comme citoyen dans une société démocratique
- Comprendre et connaître les principes et les valeurs de la République pour favoriser la cohésion sociale
- Comprendre le lien entre la défense de la République et la Défense nationale

Au cycle 4, l'objectif est d'appréhender progressivement tous les aspects de la culture civique dans une dimension pratique, afin que les élèves, après une prise de conscience, comprennent le sens de la responsabilité liée à l'engagement dans une société démocratique.

Consideration and a service design of the se	
Connaissances et compétences	Objets d'enseignement
Le vote, un droit fondamental en démocratie	La conquête progressive du droit de vote
Comprendre la notion de citoyenneté	Les droits et devoirs des citoyens
Comprendre l'importance de la participation électorale	À partir de l'élection des représentants, du chef de l'État, les scrutins référendaires, les élections locales La question de l'abstention
L'élection, la représentation citoyenne dans une démocratie	La notion de démocratie représentative et la souveraineté nationale
Comprendre les modes de scrutin	Le scrutin majoritaire, proportionnel, de liste, etc.
Identifier et comprendre le fait majoritaire et la légitimité du pouvoir, de la décision dans une démocratie	Le rôle de l'opinion comme soutien ou obstacle au pouvoir dans une démocratie La question de la transparence démocratique
La Défense et la sécurité	
Identifier les menaces sur la liberté des peuples et la démocratie	Problèmes de la paix et de la guerre dans le monde et causes des conflits
Connaître les grands principes et les valeurs qui régissent la Défense nationale	Les engagements européens et internationaux de la France La dissuasion
Connaître l'organisation de la sécurité et des services de sécurité en France	La sécurité des personnes et des biens : organisations, problèmes et objectifs
Servir son pays et les formes d'engagement : les citoyens et la Défense nationale	La Journée défense et citoyenneté. Le service national universel (SNU). Les dispositifs ouverts dans le cadre Armée – jeunesse



L'engagement ou les engagements

Définir l'engagement, avoir conscience des formes de l'engagement

Expliquer le lien entre l'engagement et la responsabilité

Expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie

Comprendre les valeurs qui déterminent l'engagement de l'État à l'international

Les formes d'engagement : politique, social, associatif. Penser l'engagement comme acte individuel et collectif

Les responsabilités individuelles et collectives face aux risques notamment les risques majeurs

Le rôle des médias, des réseaux dans l'information et la vie démocratique

Les lanceurs d'alerte

L'évolution des droits des femmes dans l'histoire et dans le monde

L'engagement politique, syndical, associatif, humanitaire : ses motivations, ses modalités, ses problèmes

L'engagement solidaire et coopératif de la France : les coopérations internationales et l'aide au développement